



**UNE ASSOCIATION ANCRÉE**  
AU CŒUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Préfon**

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique

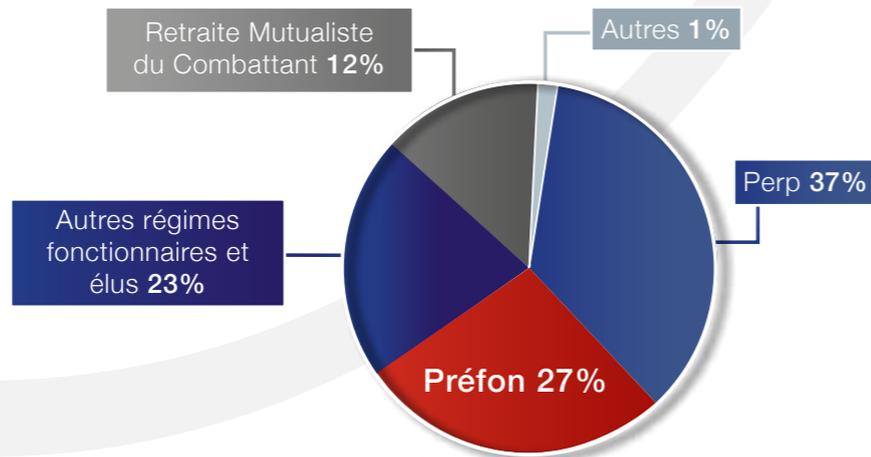
■ Le régime de retraite facultatif créé par l'association Préfon est un régime supplémentaire et facultatif qui s'inscrit en complément des régimes de retraites des agents publics.

**L'architecture des retraites dans la fonction publique**

Statut de l'agent	Titulaire de la fonction publique d'État	Titulaire des fonctions publiques territoriale ou hospitalière	Ouvrier d'État	Agent non titulaire (contractuel)
<b>Régime de base</b>	Régime de retraite de la fonction publique d'Etat (civils et militaires) : le SRE Cotisation uniquement sur le traitement indiciaire brut	Régime de retraite des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux la CNRACL Cotisation uniquement sur le traitement indiciaire brut	Régime de retraite des ouvriers de l'Etat : le FSPOEIE Cotisation sur le salaire	Affiliation au régime général : la CNAV Cotisation sur le salaire dans la limite du Plafond de la Sécurité Sociale
<b>Régime complémentaire</b>				Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques : IRCANTEC Cotisation sur le salaire dans la limite de 8 fois le PSS
<b>Régime additionnel</b>	Le régime additionnel de la fonction publique : le RAFF Cotisation sur les primes dans la limite de 20% du traitement indiciaire brut			

Source : Rapport sur les pensions de retraite dans la fonction publique (« jaune pensions ») publié en annexe au projet de loi de finances pour 2019.

■ Les dispositifs de retraite supplémentaire souscrits dans un cadre personnel représentent un encours de plus de 50 milliards d'euros. Le régime Préfon-Retraite représente **27%** de l'encours et **15%** des flux d'épargne annuels.



Source chiffres 2018



**Philippe SEBAG**  
Président de l'association Préfon

Quatre organisations syndicales de fonctionnaires, la CFTC, la CFDT, la CFE-CGC et FO ont créé en 1964 la Préfon afin d'imaginer un régime de retraite supplémentaire facultatif au sein même de la Fonction Publique.

Attachés à la retraite par répartition, nous avons souhaité proposer aux agents qui le souhaitent des solutions supplémentaires afin d'améliorer leurs pensions et leur qualité de vie au moment du départ à la retraite.

Aujourd'hui, ce sont plus de 400 000 affiliés qui font confiance à la Préfon avec un encours de près de 17Mds d'euros.

Dans le contexte économique et financier actuel, le régime facultatif de retraite imaginé par la Préfon est un produit sûr, garanti par le code des assurances et repose sur quatre assureurs européens CNP Assurances, Axa, Groupama et Allianz.

En 2019, la loi PACTE qui offre un nouveau cadre à l'épargne retraite en instaurant le Plan d'Epargne Retraite a reconnu les particularités de notre régime. Préfon-Retraite conserve ses spécificités qui ont fait son succès et offre à ses affiliés de nouvelles fonctionnalités telles que la sortie possible en capital.

L'association Préfon, dont la gouvernance est toujours composée des quatre organisations syndicales fondatrices et de personnalités qualifiées dont des représentants de la fonction militaire, se donne pour ambition de suivre la qualité de la gestion administrative, technique et financière confiée aux assureurs. Tout en privilégiant la sécurité et la performance, elle souhaite traduire ses valeurs dans le choix des investissements en poursuivant une politique ISR (Investissement socialement responsable) affirmée. Après l'adoption d'une charte ISR par son Assemblée générale, elle a publié ses principes pour une politique de vote au nom de ses affiliés. Elle est sponsor des PRI (initiative de l'ONU pour une finance responsable qui agit pour un développement durable) et présente au Conseil d'administration du Forum pour l'Investissement Responsable.

L'association continue à innover avec une offre nouvelle et complémentaire conçue à sa demande par sa filiale de courtage qui propose un contrat d'assurance vie 100% responsable et une offre de services répondant aux attentes des agents publics. Elle est par ailleurs très présente pour apporter aux agents publics une information transparente et de qualité.



# L'ASSOCIATION PRÉFON : SES MISSIONS - SON FONCTIONNEMENT

## L'association Préfon

Créée en 1964, elle a pour premier objet d'offrir aux agents publics et à leurs conjoints des solutions de prévoyance complémentaire, notamment pour les aider à se constituer un complément de revenu dont ils auront besoin pour vivre pleinement leur retraite. Elle assure la représentation des affiliés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés. Elle veille au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables.

Elle assure également une information régulière et transparente qui s'exprime par un site web, des publications régulières et au travers des rencontres avec ses affiliés. [www.prefon.tv](http://www.prefon.tv)



## L'organisation

L'association a souscrit, en 1967, auprès de CNP Assurances un contrat d'assurance de groupe : le régime Préfon-Retraite. Ce régime est réassuré par AXA, Groupama et Allianz. CNP Assurances est le gestionnaire administratif et technique du régime. La gestion financière est assurée par chacun des réassureurs du régime au travers de leurs sociétés de gestion.

En adhérant au contrat, l'affilié donne un mandat à l'association pour le représenter. La distribution du contrat est assurée par la société Préfon Distribution, filiale de courtage de l'association. Préfon Distribution conçoit et distribue les offres de prévoyance, d'épargne et de services complémentaires souhaités par l'association.

Au sein des administrations, 13 000 bénévoles (correspondants locaux) font connaître la solution Préfon-Retraite. Préfon Distribution a également noué des partenariats de distribution avec des mutuelles et banques en contact avec des agents publics.



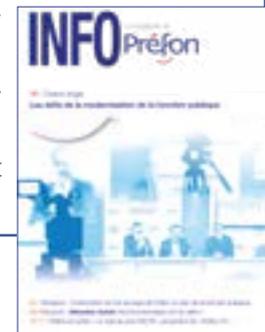
## La gouvernance de l'association

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration de l'association sont composés de membres nommés par chaque organisation syndicale fondatrice et de personnalités qualifiées cooptées pour leurs compétences et expertises. Le Conseil d'administration fixe la stratégie et nomme les membres du Bureau. Le Président est nommé pour 4 ans. Il est issu d'une des quatre organisations syndicales fondatrices. Le Président, tous les membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration sont bénévoles.

Le Directeur général assure le fonctionnement opérationnel et met en œuvre la stratégie définie par le Conseil d'administration. Il s'appuie sur une équipe de collaborateurs professionnels. Il est également Président de la filiale de courtage.

Une commission administrative et technique, une commission financière, une commission ISR et une commission développement et prospective complètent le dispositif.

La commission développement et prospective organise la veille concurrentielle et définit les nouvelles offres et services à proposer aux agents publics et affiliés.



## Surveillance du régime

Pour consolider la surveillance exercée sur le régime, la Préfon fait appel à des actuaires indépendants de l'assureur et missionne un commissaire aux comptes.

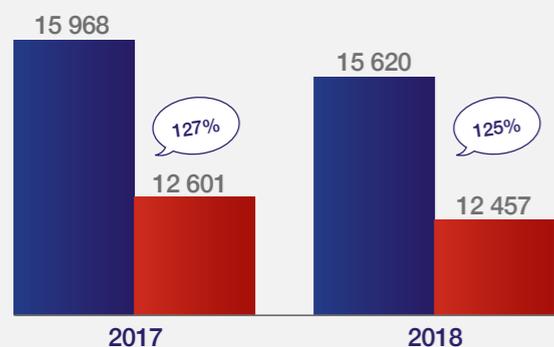
La commission administrative a pour rôle de vérifier la qualité et la fiabilité des éléments d'informations fournis par CNP Assurances. Une convention administrative a été établie avec l'assureur, elle fixe les indicateurs de qualité et de délai de réponse. La commission financière entend le reporting financier des gestionnaires et s'assure que les placements financiers du régime sont en ligne avec ses attentes : la garantie de non baisse de la valeur de service et la capacité de revalorisation des rentes. Elle s'attache à établir un dialogue fructueux avec l'assureur et les réassureurs autour des stratégies actif-passif. La commission ISR définit la politique d'Investissement Socialement Responsable de Préfon et en suit l'application par les assureurs. En lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU, Préfon a défini les quatre thèmes d'engagement suivants : le financement de la transition énergétique,

l'intégration de critères ESG dans la rémunération des dirigeants, la transparence et l'équité fiscale, l'emploi et le droit du travail. Sur ces quatre thèmes d'engagement, la Préfon publie des indicateurs ESG, dialogue avec les assureurs et suit l'application par ces derniers des principes de vote qu'elle a édictés. Ainsi depuis 2011, année d'adoption de sa charte, l'association demande à l'agence de notation Vigeo Eiris de noter le portefeuille. L'amélioration est significative et régulière depuis la mise en place de cette notation et la performance globale 2018 est à son plus haut niveau historique (54,7/100).



■ Le régime Préfon-Retraite est un régime assurantiel en points de la branche 26 du code des assurances (articles L441 et suivants) qui est depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019 un Plan Epargne Retraite. La Provision Technique Spéciale représente les actifs financiers du régime, ils sont

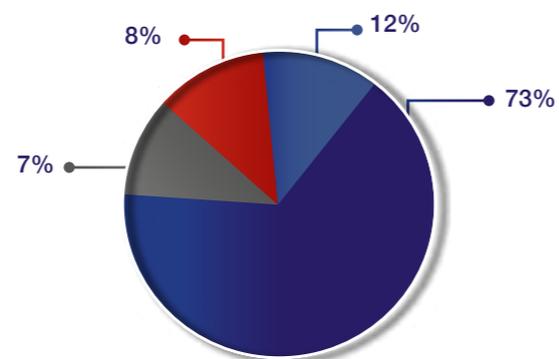
exprimés en valeur de marché. Au passif, la Provision Mathématique Théorique représente les engagements du régime, c'est-à-dire la somme des rentes en cours et à venir. Ces rentes sont actualisées à la courbe de l'Europa.



■ PTS ■ PMT

Evolution de la PTS et de la PMT en M€  
Illustration du taux de couverture du régime

Le taux de couverture illustre la solidité du régime, il met en regard les engagements (la PMT) avec les actifs (la PTS). Ce taux de couverture est de 125,4% au 31/12/2018.

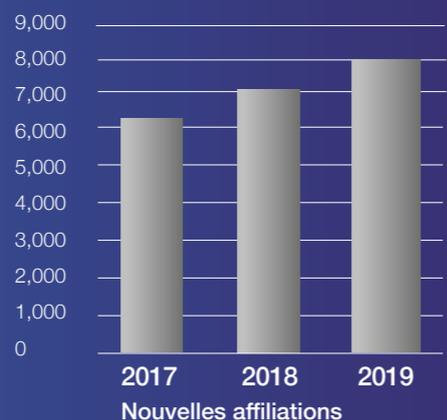


■ Actions et OPCVM actions  
■ Obligations à taux indexé et monétaire  
■ Immobilier, infrastructures et diversifications  
■ Obligations à taux fixe

Allocation d'actifs au 31/12/2018

La performance des placements est au rendez-vous. En 2018, le taux de rendement comptable net de frais est de 2,80%.

Depuis plusieurs années, le régime gagne de nouveaux affiliés et rajeunit sa cible. En 2019 la progression est encore de 10% par rapport à 2018.



■ En 2018, Préfon Distribution a lancé une nouvelle offre avec **Préfon-Vie Responsable** : un contrat d'assurance vie dont les Unités de compte répondent aux critères ESG définis par l'association.



DEPUIS 2019, PRÉFON EST PARTENAIRE OFFICIEL DES ÉQUIPES DE FRANCE DE HANDBALL



■ La Préfon fait son entrée dans le sponsoring sportif. En choisissant d'être le nouveau partenaire officiel de la fédération française de Handball, la Préfon entend accroître sa notoriété et renforcer sa proximité avec les jeunes générations.



■ Fort ancrage de la Préfon au sein de la fonction publique. Reconnaissance de la Préfon par une majorité des agents de la fonction publique, attachement à la marque très élevé, forte attractivité de Préfon-Retraite : la récente étude sur la notoriété et l'image de la Préfon montre que celle-ci est LA caisse de prévoyance de la fonction publique.

**57%**

des 18-60 ans sont préoccupés par la préparation financière de leur retraite.

**88%**

trouvent important de souscrire à une complémentaire retraite.

**71%**

des 18-60 ans ont une bonne opinion de Préfon.

**96%**

des affiliés seraient prêts à recommander Préfon auprès de leur entourage.

Source : étude KANTAR TNS

Préfon, dans sa démarche d'ISR a fait le choix d'imprimer ce document sur du papier recyclé, produit en Italie (suite à la fermeture de la papeterie française qui fournissait précédemment le papier), réduisant ainsi l'impact environnemental de ce document (comparé à un papier 100% fibres vierges) de :



28 kg de déchets ultimes



1124 km parcourus pour le transport des matières premières



75 kg de bois



9750 litres d'eau



76 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> pour le transport

98 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> pour la fabrication



86 kWh d'énergie

Les calculs de l'empreinte environnementale ont été réalisés par le cabinet conseil environ'MANS, spécialisé dans l'accompagnement qualité, sécurité, environnement. Pour en savoir plus : [www.environmans.fr](http://www.environmans.fr)

APCC Groupe - Cabinet environ'MANS - 02.43.27.07.15

# Préfon

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique

Caisse nationale de Prévoyance de la Fonction Publique  
12 bis, rue de Courcelles – 75008  
[www.prefon.fr](http://www.prefon.fr)

Document rédigé le 20 janvier 2020